



Sommaire

Les services généraux réorganisés : le nettoyage par le vide.....	1
Rapport de la médecine du travail : la Direction doit réagir.....	1
Fermetures des boutiques : échecs et désillusions.....	2

Les services généraux réorganisés : le nettoyage par le vide

L'activité de Services Généraux est une activité historiquement assurée par l'ensemble des entités. Les anciens "pôles logistiques" (équivalents à l'actuelle activité GSSO) étaient rattachés historiquement à chaque entité (directions

nationales/DO/UO), puis progressivement, les UI ont assuré la prestation de services logistiques pour l'ensemble des entités sous management DO. Tous les salariés concernés, une centaine, seront affectés en DOGSE à compter de septembre.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC Orange estime qu'il s'agit d'une réorganisation de plus, une réorganisation de trop. La future charge de Travail sera supérieure à la capacité de Travail des Salariés. La Direction a organisé des groupes de travail qui n'ont que très peu d'efficacité car les remontées des salariés impactés ne sont que peu prises en considération.

La CFE CGC Orange craint que l'uniformisation entre les unités provoque un lissage vers le bas des moyens, par exemple les voitures à disposition. Les départs en TPS empêchent de définir une organisation qui soit fonctionnelle, les salariés qui ne partent pas en TPS se demandent encore à ce jour qu'elles vont être leurs tâches et appréhendent leur future charge de travail.

Rapport de la médecine du travail : la Direction doit réagir !

Les rapports présentés font état de dysfonctionnements dans l'entreprise qui affectent les salariés et qui confirment bien les points alarmants de l'enquête triennale CNPS. Celle-ci pointe du doigt l'immobilisme dont fait preuve la Direction dans la mise en œuvre d'actions préventives simples, et nous déplorons les délais d'exploitation exagérément long (plus de 6 mois !). Les visites médicales obligatoires prennent du retard en raison de l'augmentation de visites intermédiaires. L'augmentation des inaptitudes et des reclassements (dont les obligations de maintien au travail se resserrent) pose une double difficulté : d'une part, la réaffectation des salariés sur un autre poste dans un bassin d'emploi de plus en plus pauvre, d'autre part l'aménagement des postes dans un vivier où la multi poly compétence accrue rend impossible la compatibilité des prescriptions.

Les conditions de travail dégradées dans la majorité des services et la pyramide des âges à ORANGE n'infléchiront pas cette tendance, bien au contraire.

S'ajoutent les tâches de secrétariat qui incombent de plus en plus au corps médical et social, perturbant d'autant l'activité.

La CFE CGC Orange demande

- Un secrétariat mutualisé pour alléger la charge de travail des infirmières et infirmiers qui pourront alors se consacrer uniquement à la santé des salariés et non à l'administratif.
- Un rapport par métier des reclassements, inaptitudes, arrêts et accidents afin d'améliorer les plans de prévention.



Fermetures des boutiques : échecs et désillusions !

L'ensemble des Organisations Syndicales ont eu le même avis sur le sujet.

Les projets de fermeture ou d'arrêt d'exploitation (transfert d'activité vers Générale De Téléphonie) portent atteinte à la santé psychique et physique des salariés concernés pour les raisons suivantes :

Le constat fait sur toutes les boutiques, et appuyé par la Médecine du travail montre que certains salariés souffrent d'anxiété et de stress dus aux nombreuses questions qu'ils se posent sans avoir de réponses claires et précises en retour, aux conseils qui leur sont prodigués par Orange Avenir dont ils ne comprennent pas le sens, et aux conditions extrêmement rapides dans lesquelles leur projet professionnel doit être finalisé.

Toutes ces conditions dans lesquelles se retrouvent les salariés actuellement, ont pour conséquence d'entraîner des risques psychosociaux à la fois au sein de la sphère professionnelle mais aussi familiale.

Les élus CFE CGC ont dénoncé plusieurs points (voir plus bas) nécessitant la pleine attention de la Direction et un recours rapide à l'amélioration des méthodes d'accompagnement et de suivi de ces salariés.

Les bassins d'emplois se désertifiant, les possibilités de repositionnements des salariés sont de plus en plus complexes.

- Une forte pression a été exercée notamment lors des derniers déplacements de la Direction des deux Agences Distribution dans les boutiques impactées. Le but de ces visites visait à imposer aux salariés une date limite beaucoup trop courte dans l'exécution de leurs futures affectations. Les salariés déplorent des délais insuffisants pour réfléchir à leurs choix de postes, à la réalisation de leurs journées découvertes sur d'autres métiers, à la préparation de leurs entretiens individuels, au

temps nécessaire qu'il leur faudra pour prendre contact avec leurs différents services RH sur les questions qu'ils se posent.

- Un manque de clarté est reproché par les salariés sur les accompagnements financiers auxquels ils ont droit en application des différents accords et décisions.
- Ils ne comprennent pas pourquoi Orange Avenir leur conseille de ne jamais parler de modalités financières lors de leurs premiers entretiens individuels, ce qui a pour conséquence de ne pas aborder des questions et réponses essentielles au caractère prioritaire de leur projet, les laissant souvent dans la perplexité, le doute et l'impossibilité de calculer financièrement les coûts que ce changement va engendrer.
- Un temps de réponse aux candidatures beaucoup trop long, des salariés attendent 15 jours et plus après leurs entretiens et n'ont parfois aucunes nouvelles, alors qu'on les a fortement pressés dans le choix de leurs futures affectations.
- Les élus du CSE DOGSE ont mis en exergue le fait que ces éléments aggravent fortement les impacts, déjà néfastes, de ces projets de fermetures.

La CFE CGC Orange a déposé un droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent dans plusieurs unités notamment l'Agence Distribution. Les modes opératoires les plus sombres refont surface. Les derniers évènements tragiques en témoignent. L'entreprise se mure dans le déni ou le cynisme. La CFE CGC Orange usera de tous les recours afin de défendre les droits des salariés et pour que la Direction prenne ses responsabilités en tant qu'employeur.

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE – CGC Orange pour toute question ou besoin de conseils, ils sont à votre écoute. [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

